Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20260608-202606004-DE

LOUVIGNÉ DE BAIS

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

Date de la convocation : 28/05/2026

Conseillers en exercices : 19

Conseillers présents : 14

Conseillers votants : 19

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL ET DES DECISIONS DU MAIRE DE LA COMMUNE DE LOUVIGNE DE BAIS

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à dix-neuf heures,

Le Conseil Municipal légalement convoqué s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, à la salle Beausoleil, sous la présidence de Monsieur PIGEON Thierry, Maire.

Etaient présents : Thierry PIGEON Maire,

Joseph JEULAND, Marie-Odile DAYOT, Franck LERAY, Alexandra GOUSSET, Adjoints

Cédric MARTIN, conseiller délégué

Bruno COULOMBET, Caroline STEINLE, Julien GUILARD, Axelle LE DUIGOU, Marie-Christine BATTEUX, Gael MAIGNAN, Fabien FOUCHER, Valérie GAUDION
Conseillers Municipaux

Absents :

Absents excusés ayant donné Pouvoir :
François POIRIER donne pouvoir à Franck LERAY
Laurence LOISON donne pouvoir à Marie-Christine BATTEUX
Marie-Christine LOUIN donne pouvoir à Alexandra GOUSSET
Antoine GERAULT donne pouvoir à Joseph JEULAND
Angélique LE BORGNE donne pouvoir à Axelle LE DUIGOU

Secrétaire de séance : Marie-Odile DAYOT

Délibération 2026.06.004

Vie communale - Candidature de la commune au label « Ville active et sportive »

Mme Marie-Odile DAYOT, adjointe au Maire, expose :

Le sport et l'activité physique constituent des leviers majeurs de santé publique, de cohésion sociale, de dynamisme territorial et d'attractivité.

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20260608-202606004-DE

La commune mène déjà une politique active en la matière, à travers notamment le soutien aux associations locales (subventions, mise à disposition d'équipements sportifs) et l'organisation d'événements tels que Louvigné en Fêtes.

Pour valoriser ces actions et franchir un cap supplémentaire, il est proposé de candidater au label « Ville Active & Sportive », co-présidé par le Ministère des Sports, l'Association Nationale des Élus en charge du Sport (ANDES) et l'Union Sport & Cycle. Ce label distingue les communes qui développent des politiques volontaristes pour promouvoir l'activité physique sous toutes ses formes, accessibles au plus grand nombre.

L'obtention de ce label, décerné pour une durée de 3 ans, présente plusieurs avantages :

- Reconnaissance et valorisation : Il récompense officiellement les efforts de la commune et l'engagement des associations sportives locales
- Outil de diagnostic et de structuration : Le processus de candidature permet de réaliser un état des lieux précis de notre offre sportive, d'identifier nos points forts et nos axes d'amélioration pour structurer notre politique sportive future
- Levier de financement et d'attractivité : Afficher ce label est un signal fort auprès des partenaires institutionnels (Région, Département, Agence Nationale du Sport). Il peut appuyer nos demandes de subventions pour la rénovation ou la création d'infrastructures sportives
- Qualité de vie et santé : Au-delà du sport de compétition, ce label valorise le "sport-santé" et le sport bien-être, favorisant l'inclusion de tous les publics (seniors, scolaires, personnes en situation de handicap).

Pour obtenir ce label, la commune doit remplir un dossier de candidature et le transmettre au comité de labellisation constitué d'acteurs du secteur sportif. À partir du dossier de candidature et des critères fournis dans le cahier des charges, le comité donne une note qui déterminera le niveau attribué, symbolisé par un laurier.

Il est proposé aux membres du conseil municipal :

- ❖ D'autoriser M. le Maire ou son représentant à présenter la candidature 2026 de la commune au label « Ville active et sportive » valable pour les 3 ans à venir
- ❖ D'autoriser M. le Maire ou son représentant à signer tout document relatif à ce dossier

Délibéré :
Adopté à l'unanimité des votants

Vote :
Pour : 19 Contre : 0 Abstentions : 0

Fait et délibéré les jour, mois, an que dessus
Pour extrait conforme,
Le Maire,

Envoyé en préfecture le 08/06/2026
Reçu en préfecture le 08/06/2026
Publié le
ID : 035-213501612-20260608-202606004-DE

Thierry PIGEON

